

| RAPPEL DES DÉFIS ET DES OBJECTIFS PRIORISÉS | NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS CETTE ANNÉE | NOUS OBSERVONS QUE CES ACTIONS ONT EU POUR EFFET... |
|--|---|---|
| <p>Au regard des actes de violence et du sentiment de sécurité:</p> <p>-Démontrer continuellement le lien de confiance entre les élèves et le personnel afin de les encourager à dénoncer.</p> | <p>Semaine de lancement (1^{re} semaine de novembre):</p> <ul style="list-style-type: none"> -Création d'une chanson sur le thème et médiatisation de celle-ci par le biais d'une vidéo; -Animations (2) dans les classes préparées par la psychoéducatrice en ce qui a trait aux définitions, aux outils et aux moyens; -Remise symbolique d'un bracelet sur lequel est inscrit « non à l'intimidation »; -Photo aérienne avec tous les élèves et le personnel représentant le « NON » de l'intimidation; | <p>Chez le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Cadre d'intervention plus précis. -Bon utilisation des outils mis en place. <p>Chez les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Peu de plaintes. -Certains osent dénoncer des situations d'intimidation. |
| <p>Au regard des pratiques à améliorer:</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Immense cadre peint sur un mur où on retrouve des signatures de tout le monde dans l'école et lorsque nous avons des invités pour des événements, les dignitaires signent (ex. : la ministre de l'Éducation). -Activités de réinvestissement au cours de l'année mis en place par le comité. -Activités en classe en lien par l'animatrice AVSEC. -Informations au personnel enseignant et au personnel du service de garde. -Boîte à dénonciation. -Capsules d'informations dans les communications mensuelles aux parents. -Augmentation du nombre d'adultes en surveillance dans la cour lors des sorties au dîner et en fin de journée. -Pièce de théâtre 2^e et 3^e cycle -Activités avec la policière communautaire. | <p>Dans nos relations avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Constata un suivi serré et meilleur lien de confiance dans le règlement des situations conflictuelles. <p>Dans la communauté et nos relations avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Partenariat étroit avec la policière communautaire. -Lancement du nouveau protocole entre la commission scolaire et le SPAL. |

| DIFFICULTÉS RENCONTRÉES OU DÉFIS QUI PERSISTENT | PROSPECTIVES : AMÉLIORATIONS SOUHAITABLES POUR 2014-2015 |
|--|---|
| <p>-La cyber intimidation continue d'être présente chez certains jeunes du 3^e cycle. -Pour les parents, tout est de l'intimidation.</p> | <p>-Impliquer davantage les parents sur les effets de la cyber intimidation. -Bonifier les moyens mis en place.</p> |

LIP art. 83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. ».